



AVIS DE MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 7 juillet 2025, Madame la Maire de CUISEAUX a ordonné l'ouverture d'une enquête publique pour l'aliénation d'une partie du chemin rural dénommé « Vers Cote ».

A cet effet, Monsieur Marc LESCOUET, a été désigné comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 1^{er} septembre 2025 au 17 septembre 2025 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les lundi 1er septembre 2025 de 9h à 11h et Mercredi 17 septembre 2025 de 9h à 11h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de classement pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit à la mairie de CUISEAUX, à l'attention du commissaire enquêteur ou par voie électronique à l'adresse suivante : mairie@cuiseaux.fr



La Maire,

Françoise JAILLET.